

UNITE III : EDUCATION A LA CITOYENNETE

Objectif général

Promouvoir la citoyenneté dans les EQAmE.

Objectifs spécifiques

- Définir les concepts clés de l'éducation à la citoyenneté.
- Dégager les objectifs et l'importance de l'éducation à la citoyenneté.
- Identifier les éléments fondamentaux de l'éducation à la citoyenneté.
- Décrire l'impact de l'éducation à la citoyenneté.

Plan de formation

Introduction

- Elucidation conceptuelle
- Importance de l'éducation à la citoyenneté
- Rôle des différents acteurs pour une éducation à la citoyenneté
- Valeurs de citoyenneté à promouvoir

Conclusion

Pré-test

1. Qu'entendez-vous par : citoyen, civisme, éducation à la citoyenneté ?
2. Citez trois concepts liés à l'éducation à la citoyenneté.
3. Donnez un objectif général de l'éducation à la citoyenneté
4. Donnez en cinq lignes l'importance que revêt à l'éducation à la citoyenneté.
5. Faites deux suggestions susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs de l'éducation à la citoyenneté à l'école primaire.

INTRODUCTION

Le constat actuel est que les vertus cardinales de solidarité, de patriotisme, du sens du devoir bien accompli, du sens du bien commun sont aujourd'hui des concepts qui se vident chaque jour de leur sens. Ce constat commande des initiatives et actions susceptibles d'inverser la tendance. Dans cette perspective, l'école d'aujourd'hui doit jouer fondamentalement un rôle prépondérant d'où la nécessité de renforcer l'éducation à la citoyenneté dans tous les ordres d'enseignement pour pallier la recrudescence de l'incivisme.

Toutefois, bien qu'étant une œuvre collective impliquant les structures éducatives et la société dans son ensemble, la problématique de l'éducation à la citoyenneté interpelle plus l'école qui se présente, à bien d'égards, comme un cadre approprié de promotion des valeurs sociales essentielles pour l'homme dans sa vie.

I. ELUCIDATION CONCEPTUELLE

L'éducation : c'est toute action et/ou toute influence exercée de façon consciente ou inconsciente par les personnes adultes sur les jeunes générations en vue de leur faire assimiler et acquérir les connaissances, les comportements et les attitudes jugés utiles tant pour leur intégration sociale que pour le développement de la société

Le citoyen : étymologiquement du latin *civitas*, le citoyen est « le membre d'un État, considéré au plan de ses devoirs et de ses droits civils et politiques» selon le dictionnaire Larousse

La citoyenneté : la citoyenneté est la qualité de citoyen actif et responsable ; c'est la capacité de reconnaître les valeurs éthiques requises pour la vie en commun, d'effectuer et d'agir avec la conscience d'appartenir à un corps social organisé. Elle permet d'accéder aux droits tout en respectant les droits des autres, les lois et les institutions de son pays. Pour cela, la citoyenneté a des valeurs mobilisatrices tout en étant un ensemble articulé de normes politico-juridiques et un ensemble de pratiques effectives pour participer à l'animation de la vie collective dans la cité.

Le civisme : c'est l'ensemble des comportements positifs qui fait d'une personne, un bon citoyen. C'est l'attachement à l'intérêt public nécessitant une conscience politique et une connaissance de ses droits et devoirs envers la collectivité. C'est donc l'état du citoyen qui respecte scrupuleusement ses devoirs pour jouir pleinement de ses droits.

L'éducation civique : c'est une discipline d'enseignement destinée à instruire et à former des citoyens d'aujourd'hui et de demain ; c'est un ensemble de connaissances destinées à préparer l'individu aux normes en lui permettant de s'approprier des habiletés des compétences nécessaires à une vie active, des attitudes et comportements conformes aux exigences, lois et règlements de son pays

L'éducation à la citoyenneté : c'est un processus formel ou informel par lequel un individu est mis en situation face à ses droits et à ses devoirs ou à son environnement social, politique, économique et culturel.

L'éducation à la citoyenneté mondiale : elle est un concept qui renvoie à un sentiment d'appartenance à une communauté plus large et à une humanité commune qu'est le monde. Elle relie donc l'échelle locale à celle mondiale et l'échelle nationale à celle internationale. Dans ce contexte, la vie de chaque individu a des conséquences sur les décisions quotidiennes qui relient l'échelle mondiale à celle locale et vice-versa. L'éducation à la citoyenneté mondiale a pour objectif de

rendre les apprenants capables de jouer et d'assumer des rôles actifs, tant au niveau local que mondial, d'affronter et de résoudre des problèmes globaux, et, en dernier ressort, de contribuer de manière proactive à l'émergence d'un monde plus juste, plus pacifique, plus tolérant, plus inclusif, plus sûr et plus durable..

Nuance entre éducation civique et éducation à la citoyenneté.

Il existe une nuance entre l'éducation civique et l'éducation à la citoyenneté. Cette dernière n'est pas une discipline à enseigner mais plutôt une composante de l'éducation civique. L'élargissement induit par l'éducation à la citoyenneté donne du sens au mot « éducation » et est en liaison directe avec trois exigences du processus pour devenir citoyen ; ce processus en appelle à :

- l'accès à des savoirs ;
- des pratiques de civisme, notamment dans le domaine dit « vie scolaire » ;
- des références à des valeurs communes à tous.

II. IMPORTANCE DE L'EDUCATION A LA CITOYENNETE

L'éducation à la citoyenneté permet de donner la possibilité à tout citoyen de comprendre et d'intégrer la philosophie de la citoyenneté dans ses pratiques quotidiennes. En outre, elle offre au citoyen des aptitudes à conduire dans la dignité et dans la solidarité sa vie civique et professionnelle.

L'éducation à la citoyenneté a une haute valeur éducative en ce sens qu'elle exerce sur les élèves une influence profonde et permet de susciter chez l'élève, plusieurs facultés maîtresses de l'esprit. En outre, elle donne aussi à l'élève l'exacte signification d'un certain nombre de vertus : l'obéissance à la loi, l'amour de la patrie, le sacrifice de l'intérêt particulier au profit de l'intérêt général, l'esprit de tolérance.

L'application rigoureuse de l'éducation à la citoyenneté facilite le respect de la démocratie (*système politique où la participation du peuple est requise et qui prévoit, entre autres, l'indépendance des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire, et des élections libres et périodiques*), l'éducation à la paix, le respect des droits et devoirs du citoyen, le développement durable, la tolérance dans les relations avec les autres (racisme–sexisme–exclusion–respect de la différence), les responsabilités individuelles et collectives face aux problèmes du monde.

III. RÔLE DES DIFFERENTS ACTEURS POUR UNE EDUCATION A LA CITOYENNETE

Pour mieux préparer à l'exercice de la citoyenneté, l'école doit avoir un fonctionnement constamment basé sur la participation démocratique. Cela est possible à travers, entre autres, l'élaboration du règlement intérieur, la formation des groupes de travail, la répartition des tâches, les élections des délégués et la mise en place du club DEEN-KAN qui permettent aux élèves de mieux exercer leur citoyenneté. De même, la gestion de l'école doit connaître une implication forte et systématique des communautés (COGES, APE/AME). En somme, pour promouvoir puissamment l'éducation à la citoyenneté, l'enseignant dans le respect de la déontologie de son métier doit être un bon exemple dans son travail, ses comportements et ses rapports quotidiens, tant pour les élèves, ses supérieurs hiérarchiques que pour la communauté dans son ensemble. Les élèves respecteront alors scrupuleusement les dispositions du règlement intérieur de l'école, les délibérations du gouvernement scolaire ou des clubs DEEN-KAN et mettre en pratique les résumés des leçons d'éducation civique et morale. Les parents d'élèves et les mères éducatrices participeront, par la réflexion et par l'action, aux différentes

rencontres organisées à leur intention et entretiendront une collaboration étroite permanente avec les enseignants de l'école dans le suivi des enfants. En outre, ils initieront et conduiront dans le domaine scolaire, avec la contribution des élèves et enseignants, des activités de manifestation de leur citoyenneté responsable.

IV. VALEURS ET COMPETENCES DE CITOYENNETE À PROMOUVOIR

Pour lutter efficacement contre l'incivisme, l'école a l'impérieux devoir de conserver à l'éducation toute sa dimension de formation de la personne et du citoyen en transmettant les valeurs fondamentales et les principes qui constituent le socle de nos sociétés. Partant de cette réalité existentielle, l'école doit :

- garantir à tous les jeunes une éducation inclusive qui combat le racisme ainsi que tout type de discrimination, promeut la citoyenneté tout en leur apprenant à accepter les différences d'opinions, de convictions, de croyances, de mode de vie et tout en respectant l'état de droit, la diversité et l'égalité des genres ;
- favoriser l'implication et la responsabilisation des élèves en vue de les rendre acteurs et ambassadeurs de la solidarité, du respect d'autrui et du bien commun, du respect de leurs droits et devoirs et des droits et libertés d'autrui, du respect de l'autorité, de la loi et des institutions républicaines, du respect du code de la route ;
- permettre aux élèves d'avoir la capacité de sensibilisation et d'explication du bien-fondé des droits et devoirs, de la nécessité du respect de l'autorité et de la loi ;
- renforcer les capacités d'esprit critique et de jugement des jeunes afin qu'ils soient capables de saisir chaque fois la réalité, de distinguer les faits établis des opinions, de déceler ce qui relève de la propagande, de résister à toutes les formes d'endoctrinement et aux discours de haine ;
- combattre toutes les formes d'inégalités et d'intolérances ainsi que tous les déterminismes, moteurs de la désespérance et terreau des extrémismes, en transmettant à tous les jeunes les connaissances et les compétences nécessaires à la construction de leur avenir et à la réussite de leur vie en société ;
- encourager le dialogue et la coopération entre tous les acteurs de l'éducation, en particulier les parents, les enseignants et les structures associatives, et s'appuyer sur le sens de l'initiative et de l'engagement des jeunes pour renforcer les liens sociaux et le sentiment d'appartenance.

CONCLUSION

La préparation à la vie active doit se trouver au centre des politiques éducatives. Les connaissances civiques font partie de ce corpus de savoirs que les jeunes sont appelés à acquérir et à intégrer. L'éducation à la citoyenneté étant une entreprise éminemment éthique, elle appelle au dialogue, au consentement, à la règle, à la défense des droits démocratiques et à l'ouverture sur le monde. Elle vise à construire la défense de la paix, à promouvoir la justice, à garantir la sécurité entre les humains.

L'éducation à la citoyenneté ne constitue donc pas une matière de plus à ajouter aux programmes déjà chargés, mais une nouvelle manière plus globale de traiter différents sujets déjà inscrits dans les programmes obligatoires et officiels.

POST-TEST

1. Qu'entendez-vous par : citoyen, civisme, éducation à la citoyenneté ?
2. Citez trois concepts liés à l'éducation à la citoyenneté.
3. Donnez un objectif général de l'éducation à la citoyenneté
4. Donnez en cinq lignes l'importance que revêt à l'éducation à la citoyenneté.
5. Faites deux suggestions susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs de l'éducation à la citoyenneté à l'école primaire.

1. Qu'entendez-vous par : citoyen, civisme, éducation à la citoyenneté ?
2. Citez trois concepts liés à l'éducation à la citoyenneté.
 - a. Donnez un objectif général de l'éducation à la citoyenneté
 - b. Donnez en cinq lignes l'importance que revêt à l'éducation à la citoyenneté.
 - c. Faites deux suggestions susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs de l'éducation à la citoyenneté à l'école primaire.

REPONSES ATTENDUES

1. **Le citoyen** : étymologiquement du latin *civitas*, le citoyen est le membre d'un État, considéré du point de vue de ses devoirs et de ses droits civils et politiques ;
 - **Le civisme** : c'est l'ensemble des comportements positifs qui fait d'une personne, un bon citoyen. C'est l'attachement à l'intérêt public nécessitant une conscience politique et une connaissance de ses droits et devoirs envers la collectivité. C'est donc l'état d'une personne qui respecte scrupuleusement ses devoirs pour jouir pleinement de ses droits.
 - **L'éducation à la citoyenneté** : c'est un processus formel ou informel par lequel un individu est mis en situation face à ses droits et à ses devoirs ou à son environnement social, politique, économique et culturel.

a. Citez trois concepts liés à l'éducation à la citoyenneté.

La citoyenneté se matérialise, entre autres, par les faits e/out comportements suivants : *l'obéissance à la loi, l'amour de la patrie, le sacrifice de l'intérêt particulier au profit de l'intérêt général, l'esprit de tolérance, le respect du bien commun, la participation à la vie politique nationale, le respect des institutions républicaines.....*

b. Donnez un objectif général de l'éducation à la citoyenneté

Promouvoir des comportements en adéquation avec les lois et règlements établis dans la cité tout en préparant les membres de la communauté à être responsables et à jouer pleinement leurs rôles dans la vie de la cité

c. Donnez en cinq lignes l'importance que revêt à l'éducation à la citoyenneté

L'éducation à la citoyenneté permet à tout citoyen de comprendre et d'intégrer la philosophie de la citoyenneté dans ses pratiques quotidiennes. En outre, elle permet à l'élève de s'approprier les vertus sociales et favorise, au moment venu, la participation active et responsable de celui-ci à la vie politique de son pays. L'éducation à la citoyenneté prédispose l'élève à la tolérance et au respect de toute

différence dans les relations avec autrui et à l'observance des responsabilités individuelles et/ou collectives.

d. Faites deux suggestions susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs de l'éducation à la citoyenneté à l'école primaire

- *L'institutionnalisation et l'opérationnalisation des clubs scolaires au niveau de tous les établissements d'enseignement.*
- *L'institution d'un concours de meilleur citoyen scolaire au sein des établissements d'enseignement.*